



**RESEAU DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR
L'ECONOMIE VERTE EN AFRIQUE CENTRALE (ROSCEVAC)**

**FORUM REGIONAL DE LA SOCIETE CIVILE ET DES PARLEMENTAIRES
PANAFRICAINS SUR LA POSITION COMMUNE COP 21 :**

ROSCEVAC - PACJA - REPPACC

LIEU : LIBREVILLE AU GABON

THEME : Climat- Développement-Croissance économique-Pauvreté

Libreville, HOTEL OKOUME PALACE, 21 – 22 Juillet 2015



**Communiqué Final du Forum Régional sur la Position Commune des
Organisations de la Société Civile et des Parlementaires
Panafricaines sur la 21^{ème} Conférence des Parties sur les
changements climatiques (COP 21)**

Du 21 au 22 juillet 2015 s'est tenue à Libreville, République Gabonaise, le Forum Régional sur la Position Commune des Organisations de la Société Civile et des Parlementaires Panafricains sur la 21^{ème} Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP 21).

Ce forum a été organisé par le Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC), en partenariat avec l'Alliance Panafricaine sur la Justice Climatique (PACJA) et le Réseau des Parlementaires Panafricains sur les changements Climatiques (REPPACC).

Le ROSCEVAC a bénéficié de l'appui technique de Croissance Saine Environnement, de l'ODDIG et du Conseil Climat du Gabon du Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Placé sous le Haut Patronage de Madame Marie Madeleine Mborantsuo, Président de la Cour Constitutionnelle du Gabon et Président en exercice de la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines, qui a ouvert les travaux, la cérémonie solennelle de lancement a été ponctuée par les interventions :



-
- Du Président du ROSEVAC
 - De Son Eminence, l'Archevêque de Libreville
 - Du Président du PACJA
 - Du Président du REPPACC
 - Du représentant de l'Ambassadeur Haut Représentant de la France au Gabon
 - De l' Ambassadeur des Etats –Unis au Gabon
 - Du représentant du Secrétaire Général de la CEEAC

Avant les travaux en Panel, la plénière a suivi tour à tour les communications sur

- la vision gabonaise des enjeux de la COP 21(Conseil Climat du Gabon)
- le Système de l'Economie Verte en Afrique centrale (CEEAC)
- les fondements juridiques de l'implication de la société civile dans les négociations sur le climat (PACJA)
- les enjeux financiers (BAD)
- les enjeux climatiques du point de vue de la jeunesse (Conseil National de la Jeunesse)

Les travaux se sont poursuivis dans le cadre de trois (3) Panels autour :

1. du projet de Déclaration (Panel 1)
2. de la recherche et développement, dans la perspective des changements climatiques (Panel 2)
3. du financement, de la pauvreté, de la croissance économique et du développement dans le contexte des changements climatiques (panel 3)

Au terme des travaux, les participants recommandent :

Aux Etats :

- d'assurer la mise en place du système national de l'économie verte pour accélérer la mise en œuvre dudit système en vue de parvenir à la diversification de l'économie, au développement des entreprises, à la création d'emplois, à la transition vers une croissance verte inclusive et l'amélioration des revenus des populations ainsi que la lutte contre la pauvreté



-
- Assurer, après la décision des Chefs d'Etat de la CEEAC du 25 mai 2015 à N'Djamena, le démarrage du Fonds pour l'Economie verte en Afrique centrale. Ceci en vue de voir la sous région se présenter à la COP 21 avec un outil financier opérationnel utile pour entamer les négociations avec les mécanismes internationaux en matière de financement de la lutte contre les changements climatiques dont le Fonds Vert Climat
 - Confirmer leur choix des programmes sectoriels de l'économie verte adopter par décision des Chefs d'Etat à NDjamena le 25 mai 2015 pour accélérer l'intégration sous régionale autour de cette thématique ;
 - Soutenir les bureaux nationaux du ROSCEVAC pour qu'ils jouent leur rôle à côté des Etats dans la mise en œuvre des systèmes nationaux de l'économie verte ;
 - Initier une réflexion pour la création des Agences Nationales pour l'Economie verte destinées à assurer la coordination du Système National de l'économie verte.
 - Créer dans chaque Etat de la CEEAC, une structure servant de cadre de gestion pour la coordination du SEVAC au niveau national ;
 - Inscrire l'économie verte en général et la lutte contre les changements climatiques comme les repères cardinaux dans le développement des économies nationales en raison de l'irréversibilité d'une économie mondiale sobre en carbone

Aux Institutions Gabonaises :

- de transmettre à Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, Présidence en Exercice de la CEEAC, les résultats de ce Forum pour une mobilisation de ses pairs en vue de la préparation de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur les changements climatiques prévu à la fin du mois d'août à Libreville ;
- de transmettre à l'AMCEN les résultats des travaux de Libreville en qualité du pays assurant la vice Présidence de cette institution régionale ;
- de poursuivre leur soutien au Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique centrale



(ROSCEVAC) pour qu'il joue pleinement son rôle dans la sous région avant, pendant et après Paris ;

- Initier une réflexion destinée à la mise en place d'un large partenariat au sein de la CEEAC, autour des compétences de l'AGEOS

Au ROSCEVAC

- Transmettre aux Etats et à toutes les parties prenantes aux questions sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles en général et l'économie verte en particulier, les résultats du Forum de Libreville
- Faire le plaidoyer auprès des Etats et de la CEEAC ainsi que des Partenaires Techniques pour la prise en charge des acteurs non étatiques de la sous région (société civile, entreprises, chercheurs, juristes, etc.) pour leur participation massive à la COP 21 et aux rencontres préparatoires sous régionales ;
- Pérenniser le Forum de Libreville

Aux PTF, au REACEV et aux entreprises du secteur privé

- Appuyer les Etats et toutes les parties prenantes de la sous région pour consolider les efforts financiers déjà réalisés en vue de la mise en place des outils du système de l'économie verte en Afrique centrale ; parvenir au lancement du Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale destiné à financer le développement économique la lutte contre les changements climatiques et la lutte contre la pauvreté
- Mobiliser les entreprises de l'économie verte et les entreprises citoyennes dans leur engagement auprès des états pour une économie sobre en carbone

AU REPPACC

- Poursuivre l'action soutenue caractéristique de l'engagement du REPPACC en matière d'éducation, de sensibilisation des populations locales et de lutte contre les changements climatiques tels que le reboisement ;



- Raffermer la sensibilisation et l'engagement des Parlements africains ainsi que leur prise de conscience de l'importance des changements climatiques ;
- Mobiliser les ressources nécessaires afin d'assurer la participation des élus africains aux instances des négociations tant au niveau continental qu'international.

Au PACJA

- Assurer la poursuite de la mobilisation de la société civile africaine dans sa noble mission d'accompagner les Etats et leurs efforts de faire prévaloir la position commune africaine fondée sur la science et l'équité ;
- Transmettre au Président en exercice de la CEEAC, son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, la proposition des peuples d'Afrique pour un nouveau protocole à la Convention des Nations Unis sur les changements climatiques, à l'intention de ses pairs africains.

A la CEEAC

- Poursuivre le soutien aux Etats dans la mise en œuvre des systèmes nationaux de l'économie verte, comme stratégie de lutte contre les changements climatiques ;
- Prendre en charge les responsables des organisations des acteurs non étatiques (CEFDHAC et les réseaux affiliés, ROSCEVAC, REACEV, GEAC et le réseau des juristes) pour leur participation à la COP 21 aux côtés des Etats ;
- Associer les résultats de ce Forum avec ceux obtenus par des initiatives coordonnées par les autres organisations sous régionales (COMIFAC, CEFDHAC, etc.). Ceci en vue d'une meilleure exploitation dans le cadre des préparatifs de la session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur les changements climatiques en vue de la position commune de l'Afrique centrale face à la COP 21.

**Fait à Libreville, le 22 Juillet 2015
Les participants**